



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hautes-Alpes

CONVENTION RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DU TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL DU GUILLESTROIS-QUEYRAS

Département des Hautes-Alpes





**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Hautes-Alpes
le département



Guillestrois QUEYRAS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**AIGUILLES
en QUEYRAS**



Guillestre



• COMMUNE DE •
MONT-DAUPHIN



**SAINT-CLÉMENT
SUR-DURANCE**



Vars
LA FORÊT BLANCHE



Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 111-1, L. 113-1, L.211-1, L. 212-1 et suivants, L. 213-1 et suivants, L. 214- 1 et suivants. L. 421-10, L 551-1,
Vu la loi n° 2016-99 1 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
Vu la loi n°2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne,
Vu le projet de l'académie d'Aix-Marseille
Vu la consultation du CDEN le 6 février 2024

Entre l'État, représenté par :

Dominique Dufour, Préfet des Hautes-Alpes

Benoit Delaunay, Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Chancelier des universités
d'une part,

Et

Les collectivités partenaires :

Jean-Marie Bernard, Président du Département des Hautes-Alpes

Dominique Moulin, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras

Nicolas Crunchant, Maire d'Abriès-Ristolas

Dominique Bucci Alberto, Maire d'Aiguilles

Christian Blanc, Maire d'Arvieux

Emile Chabrand, Maire de Ceillac

Jean-Louis Poncet, Maire de Château Ville Vieille

Anne Chouvet, Maire d'Eygliers

Christine Portevin, Maire de Guillestre

Valérie Garcin, Maire de Molines en Queyras

Cyr Piaton, Maire de Mont-Dauphin

Marcel Cannat, Maire de Réotier

Régis Simond, Maire de Risoul

Jean-Louis Bérard, Maire de Saint-Clément-sur-Durance

Jean-Louis Queyras, Maire de Saint-Crépin

Mathieu Antoine, Mairie de Saint-Véran

Dominique Laudré, Maire de Vars

Et

d'autre part, les partenaires souhaitant s'engager dans le projet :

Christel-Aurore Machado, Directrice départementale de l'Agence Régionale de Santé PACA

Rodolphe Damour, Directeur de la Caisse Commune de Sécurité Sociale

Christian Blanc, Président du Parc naturel régional du Queyras



« Expérimenté dans certains territoires pilotes dès 2021, tels que la Normandie, Amiens et Nancy-Metz, le programme des Territoires éducatifs ruraux a été généralisé en 2023. Son déploiement vise à renforcer la coopération entre l'école et les acteurs locaux, tout en offrant aux élèves des zones rurales un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir. Le premier TER du département des Hautes-Alpes est lancé dans le territoire du Guillestrois-Queyras, particulièrement adapté à ce projet innovant car il compense son isolement géographique par des actions engagées pour accompagner les écoles, notamment avec la création d'un poste de coordinateur pédagogique et la labellisation "internat d'excellence" pour le collège du secteur, le collège de Guillestre. Ce programme viendra consolider le travail partenarial déjà en place, permettant de répondre aux besoins spécifiques de ce bassin de vie à travers des solutions adaptées.

Adossé à des crédits spécifiques, il va permettre de renforcer la prise en charge des élèves, avant, pendant et après le temps scolaire, tout en optimisant les ressources existantes. Ce TER va favoriser les synergies entre les acteurs éducatifs, les collectivités, les entreprises et les services de l'État avec pour objectif commun d'enrichir le parcours scolaire des élèves, d'améliorer l'offre éducative et d'apporter des réponses innovantes à ce territoire rural ».

Dominique DUFOUR, Préfet des Hautes-Alpes



« Répondre aux enjeux des territoires ruraux est une priorité du Gouvernement et l'équité territoriale constitue un axe fort de la stratégie académique. Le projet TER co construit avec les services de l'État, les collectivités et l'ensemble des partenaires de l'École vise à renforcer les alliances éducatives. Imaginer, faire vivre et grandir un territoire éducatif, c'est penser tous les temps de la vie de l'enfant, avant pendant et après l'école, et offrir à chacun un parcours riche, ambitieux et choisi. Les projets élaborés collectivement et les actions mises en œuvre seront autant de réponses aux besoins des enfants et des jeunes du Territoire éducatif rural du Guillestrois Queyras pour favoriser leur réussite et leur épanouissement ».

Aymeric MEISS, DASEN des Hautes-Alpes



« Je tiens à saluer la démarche d'installation du Territoire éducatif rural du Guillestrois-Queyras. Elle permet de faire un diagnostic de l'offre éducative sur le territoire et de l'inscrire dans un cadre plus global qui est la dynamique locale propre au Guillestrois et au Queyras. Cette démarche part du principe qu'en territoire rural et/ou "éloigné", l'institution scolaire doit apporter une réponse en parfaite adéquation avec les besoins du territoire concerné. Elle peut compter sur le Département et toute sa connaissance des spécificités locales pour construire - avec les acteurs locaux - la réponse la plus adaptée au Guillestrois et au Queyras ».

Jean-Marie BERNARD, Président du Département des Hautes-Alpes



« Pour nous l'intérêt du Territoire éducatif rural c'est la prise en compte des difficultés que peuvent avoir nos collectivités pour faire en sorte que chaque enfant puisse accéder aux activités

scolaires, culturelles ou sportives en instituant une synergie des acteurs du territoire autour d'un projet centré sur l'élève. »

Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras



« Guillestre a souhaité se doter d'un PEDT pour les trois prochaines années pour garantir aux enfants et aux familles une coordination des actions des professionnels de l'Enfance sur la commune. Le TER, parfaitement en adéquation avec le PEDT, permettra un appui financier de ces actions afin de les diversifier et les approfondir ».

Christine PORTEVIN, Maire de Guillestre



« Dans le cadre de son RPI avec Saint Vêran, la commune de Molines en Queyras se réjouit de signer cette convention avec l'État.

L'école est le premier service public que la commune propose à ses administrés puisqu'elle est le principal axe attractif des familles pour venir s'installer dans les communes rurales et de surcroît isolées. L'enclavement géographique ne doit pas cloisonner les chances et les dispositifs éducatifs, car pouvoir bénéficier de l'environnement d'une école de montagne est une véritable force pour les enfants.

Outre le soutien des communes, l'avenir des jeunes de nos territoires de montagne dépend de la volonté de l'État à donner les moyens humains et techniques pour garantir une égalité professionnelle.

Cette convention relative à l'établissement d'un Territoire éducatif rural (TER) du Guillestrois-Queyras est un signe fort du rôle et de la responsabilité de chacun à assumer ses missions liées à l'éducation ».

Valérie GARCIN, Maire de Molines en Queyras

« En intégrant la santé à une réflexion partenariale territoriale visant à réduire les inégalités en offrant aux élèves un accès équitable à une éducation de qualité, les acteurs ont permis de mettre en lumière et favoriser tant l'éducation à la santé que le bien-être physique et mental des jeunes essentiels à une réussite scolaire et sociale ».

Délégation Départementale de l'ARS PACA

« Le travail de partenariat mené dans le cadre des Territoires éducatifs ruraux (TER) s'inscrit pleinement dans les orientations de la Convention d'objectif et de Gestion signée entre la branche Famille de la Sécurité sociale et l'État pour la période 2023-2027 qui prévoit la réduction des inégalités d'accès aux services aux familles (que ce soit pour les activités péri et extrascolaires, les modes d'accueil, l'offre parentalité ou les structures d'animation et de la vie sociale).

Un objectif prioritaire des TER est d'assurer la continuité éducative en harmonisant et en coordonnant les dispositifs destinés aux enfants et aux jeunes : ainsi la signature d'un TER permettra de mieux coordonner les initiatives soutenues par la CCSS des Hautes-Alpes (en matière d'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) , de Points d'accueil écoute jeunes (PAEJ), Aide BAFA, Pass colo, politique vacances...) et celles financées par le ministère de l'Éducation nationale (Vacances apprenantes, dispositif 8h-18h, espace service jeunesse...) afin de répondre de manière complémentaire aux besoins des familles du Guillestrois et du Queyras.

Le Schéma départemental de Services aux familles et les conventions territoriales (CTG) signées entre toutes les Communautés de communes et la CCSS constitueront également un point d'appui solide pour faire fructifier ces partenariats et assurer un continuum de prise en charge pour les enfants et les jeunes ».

Rodolphe DAMOUR, Directeur de la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes

« La mission d'éducation au territoire du Parc naturel régional du Queyras s'inscrit parfaitement dans les ambitions et l'approche du nouveau dispositif « Territoires éducatifs ruraux » qui vise à garantir une offre éducative de qualité et de proximité pour tous les élèves en s'appuyant sur une approche partenariale. Ce dispositif constitue donc une véritable opportunité pour consolider et renforcer les synergies entre acteurs pour mener des projets personnalisés d'éducation au territoire, solidement ancrés dans le territoire, avec des approches transversales et pluridisciplinaires : scientifique, culturelle, artistique, sensible. Le Parc se mobilisera pour, et permettre ainsi à contribuer à l'épanouissement des enfants dans leur espace montagnard ».

Christian BLANC, Président du Parc naturel régional du Queyras

PRÉAMBULE

La lutte contre les inégalités sociales et territoriales est le fondement de l'action engagée par l'État en matière éducative depuis 2017. Cette action volontariste s'est traduite tout d'abord par la priorité donnée au premier degré, avec l'abaissement à 3 ans de l'âge de l'instruction obligatoire et par l'engagement « 100% de réussite en CP » qui s'applique à tous les territoires de la République. Du premier degré jusqu'aux lycées, toutes les réformes engagées par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports répondent à un seul et même défi : l'égal accès de tous à un service public d'éducation de Qualité, offrant sur tout le territoire les mêmes opportunités de réussite à chaque enfant et chaque jeune, quels que soient son origine sociale et son lieu de résidence.

Les « territoires éloignés » posent à l'École un défi spécifique. Du fait de la dispersion de l'habitat et des équipements publics, de l'éloignement des opportunités de poursuite d'études et d'emploi, ou de la déprise démographique et des difficultés économiques, certains territoires ruraux et périphériques présentent des singularités qui appellent de la part de l'institution scolaire une réponse globale et cohérente, construite avec les acteurs locaux et s'appuyant sur leurs richesses et leurs atouts.

La rentrée scolaire 2020 a marqué une nouvelle étape dans le soutien aux territoires ruraux ou éloignés, avec la tenue de l'engagement de ne fermer aucune école rurale sans accord préalable du Maire. Elle est également marquée par la poursuite des programmes tels que le Plan Bibliothèques, le plan Écoles numériques innovantes rurales et le soutien aux collectivités dans le cadre du Plan mercredi, ainsi que par l'extension aux écoles et aux collèges ruraux de dispositifs d'accompagnement tels que les Cordées de la réussite ou l'École ouverte qui, dans le cadre des vacances apprenantes, a permis aux élèves ayant le plus souffert des conséquences de la crise sanitaire de bénéficier de renforcement scolaire, d'activités éducatives et de loisirs pendant les vacances d'été.

Parce que les territoires ruraux ou éloignés ne constituent pas un ensemble homogène, la réponse du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports doit être élaborée au plus près des territoires, main dans la main avec les collectivités locales, en lien avec l'ensemble de la communauté éducative.

C'est l'objectif des « Territoires éducatifs ruraux » qui, dans le prolongement des réformes engagées, permettent de constituer un réseau de coopérations autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

Les « Territoires éducatifs ruraux » sont un cadre de réflexion commun visant à garantir une offre éducative de qualité et de proximité pour tous les élèves. Ils reposent sur une démarche partenariale qui associe les familles et réunit autour de l'enjeu éducatif, les services de l'État, les collectivités, les organismes sociaux, les partenaires associatifs et le secteur économique.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention fixe les orientations stratégiques et le plan d'action du territoire éducatif rural du Guillestrois-Queyras ainsi que ses modalités d'organisation, de financement et d'évaluation.

ARTICLE 2 : Périmètre du territoire éducatif rural

Le territoire éducatif rural du Guillestrois-Queyras est constitué sur le territoire formé par les 15 communes suivantes : *(en souligné et en gras les communes disposant d'une école)* **Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Château Ville-Vieille, Ceillac, Eygliers, Guillestre, Molines-en-Queyras, Mont-Dauphin, Réotier, Risoul, Saint-Clément-sur-Durance, Saint-Crépin, Saint-Véran** et **Vars**. Elles comptent 8172 habitants permanents (population INSEE 2022).

Il comprend les écoles et établissements suivants :

▪ Le collège des Hautes-Vallées à Guillestre :

Collège des Hautes Vallées (RNE 0050013M)	2019	2020	2021	2022	2023
Effectifs	343	345	356	324	308
Nombre de classes	14	15	15	14	13

Les effectifs du collège sont en baisse constante depuis trois ans, avec une diminution globale de 10,2% des effectifs par rapport à 2019. La rentrée scolaire 2024 confirme à nouveau cette tendance (- 6 élèves par rapport à la rentrée 2023).

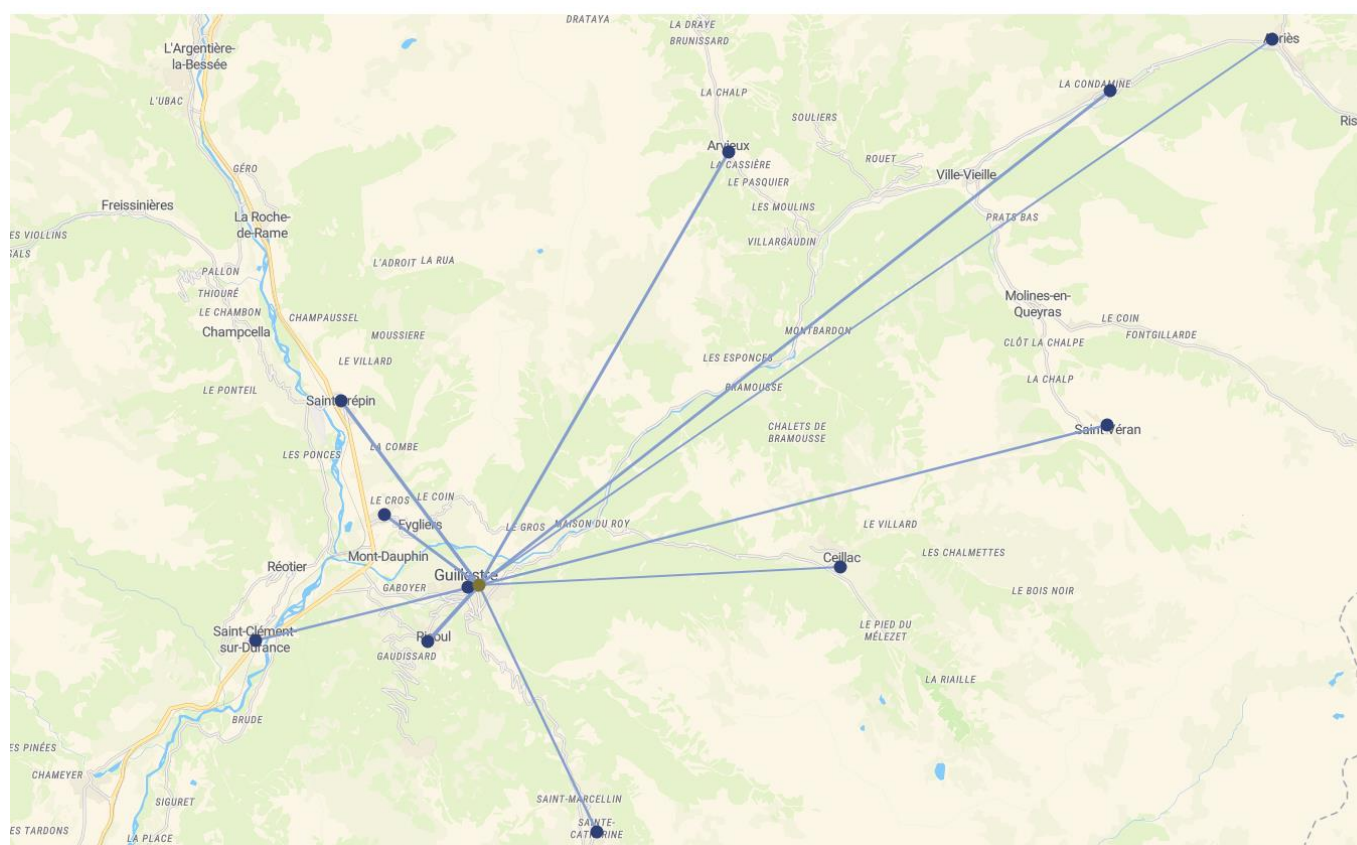
▪ Les écoles du Guillestrois-Queyras :

Commune	RNE de l'école	Nombre de classes	2019	2020	2021	2022	2023
Abriès - Ristolas	0050303C	2	28	27	25	23	24
Aiguilles	0050307G	3	44	53	49	44	39
Arvieux	0050126K	2	23	21	18	18	21
Ceillac	0050335M	1	20	22	16	11	13
Eygliers	0050129N	4	87	83	82	76	85
Guillestre élémentaire	0050137X	6	125	113	113	109	110
Guillestre maternelle	0050159W	3	62	62	61	65	55
Risoul	0050141B	3	61	66	63	64	63
Saint-Clément-sur-Durance et Réotier (RPI)	0050650E	2	36	32	34	39	35
Saint-Crépin	0050147H	3	70	62	64	61	56

Saint-Véran et Molines (RPI)	0050057K 0050205W	2	37	26	24	28	26
Vars	0050076F	2	36	37	26	31	40
TOTAL		32	629	604	575	569	567

A la rentrée 2023, 123 élèves sur les 567 sont scolarisés dans les écoles du secteur du Queyras, ce qui représente environ 22 % des élèves du 1^{er} degré. Les effectifs sont en baisse constante depuis 5 ans (- 9,8 % par rapport à la rentrée 2019).

Provenance des élèves du collège des Hautes Vallées



Source : ARCHIPEL

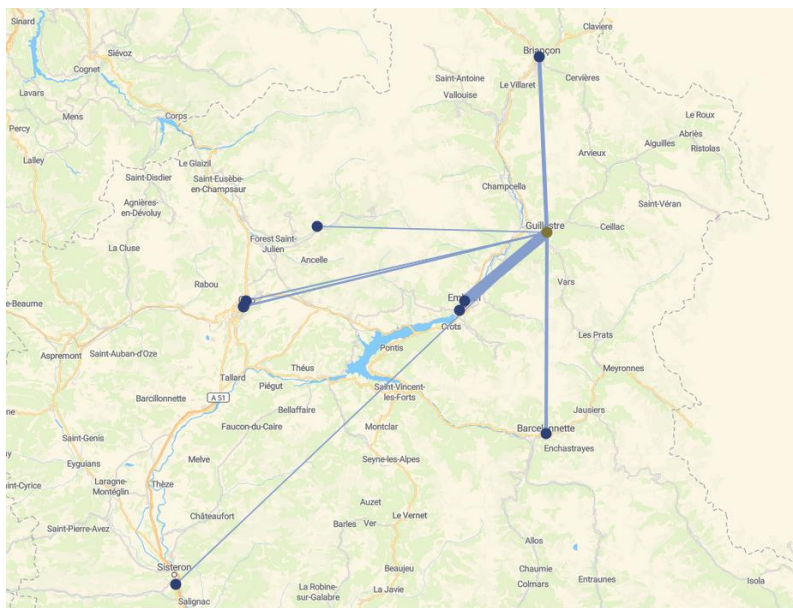
Les élèves les plus éloignés du collège sont ceux provenant des communes d'Abriès-Ristolas et de Saint-Véran (31,5 km). Il est à noter que le temps de trajet en transport scolaire jusqu'au collège des Hautes Vallées, pour les élèves provenant de Saint-Véran, est rallongé par nécessité d'un changement de bus au niveau de la gare routière de Château Ville-Vieille (1h de trajet en partant de Saint-Véran, avec un départ à 6H50 le matin, contre 50 min de trajet au départ d'Abriès-Ristolas).

- **Les lycées du réseau Les Écrins, hors secteur du TER, sont :**
 Lycée général et technologique Honoré Romane à Embrun, RNE 0050004C (lycée de secteur)
 Lycée professionnel des métiers Alpes et Durance à Embrun, RNE 0050005D
 Lycée polyvalent d'Altitude à Briançon, RNE 0050003B

Source : Mappy	Distance	Temps de trajet (en voiture)
Collège – Honoré Romane	21,5 km	27 min
Collège – Alpes et Durance	21,9 km	28 min
Collège – Altitude	36,7 km	46 min

(Si trajet effectué en train ou car depuis la gare de Montdauphin-Guillevre à Eyglies : 25 minutes de transport à prévoir jusqu'à la gare d'Embrun).

Destination des élèves sortants de 3^e



Source : ARCHIPEL

Lycées de destination des sortants de 3 ^e (hors apprentissage)	Commune	2019	2020	2021	2022	2023
LYCEE POLYVALENT D'ALTITUDE	BRIANCON	8	13	8	6	11
LYCEE CLIMATIQUE HONORE ROMANE	EMBRUN	39	41	32	39	34
LP ALPES ET DURANCE LYCEE DES METIERS DE LA CONSTRUCTION BOIS ET DE L'ENERGIE	EMBRUN	7	4	5		3
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND	GAP	6			3	
LYCEE PROFESSIONNEL SEVIGNE LYCEE DES METIERS DE LA RESTAURATION DES SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX PERSONNES	GAP	3		4		2
AUTRE		12	8	16	15	4
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL HERAUD	GAP		3	4		3

LYCEE GENERAL PRIVE SAINT JOSEPH	GAP		3			
LYCEE GENERAL ANDRE HONNORAT	BARCELONNETTE			5	4	9
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DOMINIQUE VILLARS	GAP				14	3
LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE MENDES FRANCE	VEYNES				3	
LYCEE POLYVALENT PAUL ARENE LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION DES ALPES PROVENCALES	SISTERON					2
LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE PIERRE ET LOUIS POUTRAIN	SAINT JEAN SAINT NICOLAS					2
TOTAL effectifs		75	72	74	84	73

ARTICLE 3 : Diagnostic partagé du territoire

Le territoire cible comprend 15 communes comptant 8172 habitants, avec une densité de population de 9,5 habitants au km² (106 habitants/km² en France). Si le secteur ne perd que 0,3% de sa population entre 2014 et 2020, le solde naturel est négatif avec 58 naissances et 94 décès en 2022, la population vieillit. La ville de Guillore, bourg centre du territoire, compte 2376 habitants en 2022. Les variations de population sont plus marquées dans les communes éloignées et/ou à fort taux de résidences secondaires ou de logements vacants.

Les résultats scolaires dans le premier degré sont bons, à tous les niveaux, ce que l'on vérifie de manière constante là où ils peuvent être objectivés par les protocoles d'évaluation nationale (classes de CP, CE1 et CM1) : les performances des élèves sont supérieures à ceux des niveaux nationaux, académique et départemental. On relève par contre de manière récurrente une faiblesse relative en matière de vitesse de lecture (fluence). Par ailleurs, les moyennes masquent en partie l'existence d'une frange d'élèves en situation de fragilité sur le plan pédagogique, pour lesquels l'accès aux structures de prise en charge médico-psychologique peut s'avérer délicat.

La population scolaire accuse une diminution constante, parfois très marquée dans les communes les plus éloignées et qui subissent une forte pression immobilière. Cette évolution de la démographie scolaire a conduit à un redimensionnement de certaines structures scolaires. Cela amène parfois à poser la question, en certains lieux, du maintien des dynamiques pédagogiques, notamment lorsque les élèves se trouvent peu nombreux dans chacun des niveaux.

Du point de vue de la vie pédagogique, les écoles peuvent s'appuyer sur un environnement naturel exceptionnel, largement investi sur le plan sportif et scientifique, avec de nombreuses actions partenariales, notamment avec le parc naturel régional du Queyras (PnqR). L'ouverture des élèves sur le plan culturel peut être rendue plus complexe, liée à l'éloignement relatif aux structures correspondantes et les difficultés que peuvent poser les déplacements sur ce territoire.

Les écoles entretiennent entre elles, avec le collège des Hautes Vallées et avec les différents partenaires présents sur le territoire, de nombreux liens, à travers les multiples projets mis en place, dont le projet éducatif et pédagogique pour les écoles du Queyras, piloté par un coordonnateur affecté à temps complet à cette mission.

Les collectivités territoriales, dont les mairies, sont très investies dans l'accompagnement des écoles et s'impliquent autant qu'elles le peuvent dans la mise en œuvre des projets pédagogiques. Elles sont accompagnées par les parents d'élèves, en général impliqués dans la vie des écoles.

Concernant le parcours des élèves au collège des Hautes Vallées, le territoire du Guillestrois Queyras se caractérise par une forte disparité dans les orientations au lycée en fonction du genre ou des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). A titre d'exemple, à la rentrée 2023, 89,7% des filles sont passées en 2GT contre 65,4% des garçons. Outre cette année scolaire qui semble marquer l'exception sur l'écart constaté, les enfants de cadres supérieurs et d'enseignants passent massivement en 2GT par rapport aux enfants d'ouvriers et d'inactifs, avec un écart oscillant entre 20 et 30 points.

Les résultats aux évaluations nationales à l'entrée en 6^e sont globalement bons (comparativement aux collèges ruraux de l'académie) malgré une fluctuation du score moyen dans les deux disciplines évaluées, français et mathématiques, d'une année sur l'autre. Cependant, la fluence demeure un point d'attention majeure à l'entrée en 6^e, avec un pourcentage élevé d'élèves nécessitant un soutien : 63 % d'élèves fragiles ou à besoins en 2022 (contre 42% au niveau académique) ou 50% en 2023 (contre 41% au niveau académique). Toutefois, l'écart se resserre en 4^e, même si le nombre d'élèves fragiles ou à besoins, en fluence, reste important (45% au niveau établissement en 2023 contre 42% au niveau académique). Les évaluations nationales en 4^e n'étant mises en œuvre que depuis cette rentrée, à ce jour nous ne pouvons pas encore en tirer de conclusions.

Le collège se distingue par son indice d'éloignement le 2^e le plus élevé du département, entraînant des temps de trajet relativement longs vers les structures scolaires (lycées, structures d'accueil Éducation nationale, médicales ou autres), vers l'accès à la culture ou aux équipements sportifs. Les disparités d'accès aux piscines soulèvent des questions d'équité malgré les efforts des communes et solutions trouvées localement. Le collège organise chaque année un cycle natation pour l'ensemble des 6^e à la piscine de l'Argentière-la-Bessée avec une session de rattrapage au Savoir Nager fin juin début juillet à la piscine ouverte de Guillestre. Malgré les efforts déployés, un pourcentage considérable d'élèves reste non nageurs à l'issue du cycle natation (cette année, 21,5 %).

Par ailleurs, l'éloignement des structures et dispositifs adaptés relevant de l'Éducation nationale (SEGPA et ULIS école et collège) entraîne généralement un refus des familles d'y orienter leurs enfants.

ARTICLE 4 : Plan d'action

Le plan d'action du Territoire Éducatif Rural du Guillestrois-Queyras sera basé sur trois axes stratégiques, issus du diagnostic territorial qui a été réalisé, étant entendu que la numérotation des axes stratégiques n'implique aucune hiérarchie dans les priorités d'actions.

AXE STRATEGIQUE 1 : Assurer la réussite de tous les élèves du territoire, en particulier ceux exprimant des besoins particuliers sur le plan pédagogique, psycho-médical et social en mobilisant un réseau de coopération autour de l'école.

- ✓ **Développer les synergies pédagogiques grâce aux interactions élèves-enseignants, en tirant parti des outils numériques disponibles :**
 - Utiliser les compétences du coordonnateur de territoire pour renforcer ces synergies et encourager les initiatives collaboratives.
 - Diversifier les modes de regroupement des élèves et des enseignants, notamment en facilitant les transports entre les différentes unités éducatives.
 - Exploiter les plateformes numériques de l'Espace Numérique de Travail (ENT) du territoire et les outils de visioconférence pour favoriser la mutualisation des ressources humaines et matérielles.

Points d'appui : DSDEN, Canopé, communes, Département...

- ✓ **Renforcer la coopération pour la prise en charge des jeunes enfants afin de garantir une première scolarisation réussie :**
 - S'appuyer sur l'état des lieux des ressources et des besoins en matière de prise en charge de la petite enfance.
 - Structurer la collaboration entre les acteurs impliqués dans l'éducation précoce pour favoriser l'acquisition des fondamentaux à l'entrée au cycle 2.

Points d'appui : DSDEN, Canopé, communes, CAF...
- ✓ **Optimiser la prise en charge des élèves à besoins particuliers, y compris ceux en situation de handicap :**
 - Affiner les méthodes d'identification des besoins des élèves et développer un réseau de réponses pédagogiques et éducatives en coordination avec le collège.
 - Évaluer les besoins en termes de prise en charge médicale, psychologique et rééducative des élèves, et faciliter l'accès des élèves et des familles à ces services.
 - Former les enseignants à la prévention et de promotion de la santé mentale qui vise à favoriser le bien-être et le vivre-ensemble en développant les compétences psychosociales des enfants et des adolescents en milieu scolaire.

Points d'appui : DSDEN, CODES 05, ARS...
- ✓ **Identifier les ressources et les obstacles concernant les infrastructures et les services complémentaires pour optimiser les apprentissages dans tous les domaines, notamment la natation :**
 - S'appuyer sur les ressources existantes et les difficultés d'accès aux installations et services nécessaires à la mise en œuvre des enseignements.
 - Élaborer une stratégie visant à améliorer la qualité des apprentissages, en particulier dans le domaine de la natation, en garantissant un accès équitable à ces ressources.

Points d'appui : DSDEN, communes, Comcom, Département...
- ✓ **Harmoniser les différents temps de vie de l'enfant pour une cohérence globale :**
 - S'appuyer sur l'inventaire des besoins et des ressources disponibles pour la prise en charge des élèves en dehors du temps scolaire.
 - Coordonner l'offre éducative et les activités périscolaires entre l'Éducation nationale et les collectivités locales afin de favoriser une articulation fluide entre les différents dispositifs et propositions.

Points d'appui : DSDEN, communes, Comcom, Département...

AXE STRATEGIQUE 2 : Permettre aux élèves d'aller jusqu'au bout de leur ambition, en favorisant l'ouverture du territoire sur les formations et les métiers.

- ✓ **Organiser des forums et des rencontres avec des professionnels :**
 - Organiser localement des forums des métiers et des journées de découverte professionnelle où les élèves pourront rencontrer des professionnels de différents secteurs d'activité.
 - Inviter des intervenants extérieurs à partager leur expérience professionnelle et leur parcours avec les élèves, en mettant l'accent sur la diversité des carrières possibles.

Points d'appui : DSDEN, Département, Comcom, Préfecture...
- ✓ **Visiter des entreprises et des centres de formation :**
 - Organiser des visites d'entreprises locales et de centres de formation professionnelle pour permettre aux élèves de découvrir concrètement les métiers et les filières de formation disponibles sur le territoire.
 - Faciliter l'accès aux stages en entreprise pour offrir aux élèves une expérience pratique dans différents domaines professionnels.

Points d'appui : DSDEN, Département, Comcom, Préfecture...

✓ **Développer des partenariats avec le monde professionnel :**

- Établir des partenariats avec des entreprises, des associations professionnelles et des institutions locales pour proposer des stages, des projets collaboratifs ou des interventions en milieu scolaire.
- Encourager la création de programmes de mentorat où des professionnels ou étudiants accompagnent les élèves dans la découverte des métiers et la définition de leur projet professionnel.

Points d'appui : DSDEN, Département, Comcom, Préfecture...

✓ **Promouvoir les filières d'excellence et les métiers d'avenir :**

- Mettre en avant les filières d'excellence et les métiers d'avenir présents sur le territoire, en mettant en place des actions de communication et de sensibilisation auprès des élèves et de leur famille.
- Organiser des conférences et des ateliers thématiques sur les secteurs porteurs et les opportunités de carrière dans des domaines en évolution, tels que les nouvelles technologies, l'économie verte ou les métiers de la santé.
- Développer les cordées de la réussite avec les établissements d'enseignement supérieur.

Points d'appui : DSDEN, Département, Comcom, Préfecture...

✓ **Assurer un accompagnement personnalisé des projets d'orientation :**

- Proposer un accompagnement individualisé aux élèves dans la construction de leur projet d'orientation, en mettant à leur disposition des outils d'information et de conseil pour les aider à explorer les différentes possibilités qui s'offrent à eux.
- Organiser des séances d'orientation tout au long de l'année scolaire, en impliquant la psy-EN, les enseignants et les professionnels du territoire pour offrir un soutien adapté à chaque élève dans son parcours d'orientation.
- Développer les actions de formation autour des compétences psycho-sociales, à destination des élèves et de leurs familles.

Points d'appui : DSDEN, Département, Comcom, Préfecture, CODES, Canopé...

AXE STRATEGIQUE 3 : Renforcer et faire rayonner les projets scientifiques, en relation avec l'éducation au développement durable ainsi que ceux attachés à l'ouverture artistique, culturelle et sportive.

➤ **Renforcer la dynamique partenariale :**

- Consolider et élargir les partenariats avec les acteurs associatifs et institutionnels du territoire afin de garantir la mise en place de projets pédagogiques alignés avec l'enseignement des sciences, le développement durable, les arts et la culture.
- Maintenir un niveau d'excellence dans les enseignements correspondants en favorisant la formation continue des personnels enseignants et éducatifs pour enrichir leurs compétences et pratiques.

Points d'appui : DSDEN, Comcom, Préfecture, Département, Canopé, GSA05, PnrQ...

➤ **Promouvoir la communication et l'expertise locale :**

- Mettre en valeur les actions pédagogiques et éducatives menées sur le territoire en les communiquant largement auprès de la communauté éducative, des partenaires locaux et du grand public.
- Positionner le territoire comme un lieu d'expertise, de création et de mise à disposition de ressources dans les domaines scientifiques, artistiques et culturels, en capitalisant sur les particularités et les richesses locales.

Points d'appui : DSDEN, Comcom, Préfecture, Département, Canopé...

➤ **Faciliter l'accès aux ressources naturelles et patrimoniales :**

- Élaborer des stratégies visant à rendre les ressources naturelles et patrimoniales du territoire accessibles à tous les élèves, notamment en mettant en place des dispositifs de communication et de transport adaptés.
- Renforcer les partenariats avec les gestionnaires de sites naturels et patrimoniaux pour proposer des activités éducatives et des visites guidées aux élèves, en mettant l'accent sur la sensibilisation à la préservation de l'environnement et à la valorisation du patrimoine culturel.

Points d'appui : Comcom, communes, Préfecture, Département...

ARTICLE 5 : Engagement des parties

Sur la durée de la convention, les parties s'engagent à favoriser la démarche de coopération définie dans le plan d'action et à assurer la bonne articulation du projet du territoire éducatif rural avec les autres contrats dans lesquels le territoire est engagé (contrat ruralité, PE DT, convention ruralité, ...).

Le TER disposera d'un budget propre en fonction des actions définies. Celui-ci pourra être abondé par toute source de financement complémentaire, aides directes ou indirectes des signataires ou de tout organisme public ou privé. Les signataires pourront contribuer à la mise en place de ces actions par l'ensemble des moyens qui leur semblent les plus adaptés.

ARTICLE 6 : Gouvernance

Un comité de pilotage (COPIL) local est installé à la signature de la présente convention. Il fixe les orientations stratégiques du territoire éducatif rural et en définit le plan d'action. Il est également chargé du suivi et de l'évaluation des actions qui concourent à la réalisation des objectifs stratégiques. Il contribue à la coordination de l'ensemble des acteurs mobilisés et veille à la bonne information des personnels et des familles sur le projet et ses réalisations.

Il est composé de :

- Le Préfet ou son représentant
- L'IA-DASEN ou son représentant
- Le Président du Département ou son représentant
- Le Président de la Communauté de Communes ou son représentant
- Les Maires signataires ou leurs représentants
- La directrice de la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant

Le comité de pilotage peut être ouvert aux partenaires du territoire éducatif rural et inviter des membres experts en tant que de besoin. Il se réunit au moins une fois par semestre.

Un comité technique (COTEC) est également installé, dont la composition est la suivante :

- Un représentant de la Communauté de Communes.
- Un représentant de chaque commune signataire
- Le chef d'établissement du collège des Hautes Vallées
- L'IEN de la circonscription de Briançon
- L'enseignant coordonnateur du Queyras
- Un personnel de l'atelier Canopé 05
- Un représentant de l'Agence Régionale de Santé
- Un représentant du parc naturel régional du Queyras

Il se réunit autant que de besoin pour mettre en œuvre la convention. Il présente régulièrement au COPIL le résultat de ses travaux.

ARTICLE 7 : Suivi et évaluation

Le suivi et la mise en œuvre des actions prévues à la présente convention sont assurés par le comité de pilotage qui fixe la liste des indicateurs qui feront l'objet d'un suivi régulier. Un bilan annuel des actions sera établi par le comité de pilotage chaque année avant le 30 juin.

ARTICLE 8 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée de 3 ans et pourra être reconduite par avenant.

A Saint-Crépin, le lundi 14 octobre 2024,

Dominique Dufour,
Préfet des Hautes-Alpes



Benoit Delaunay,
Recteur de la région académique
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des universités



Jean-Marie Bernard,
Président du Département
des Hautes-Alpes



Dominique Moulin,
Président de la Communauté de communes
du Guillevins et du Queyras



Nicolas Crunchant,
Maire d'Abriès-Ristolas



Dominique Bucci Alberto,
Maire d'Aiguilles



Christian Blanc,
Maire d'Arvieux



Emile Chabrand,
Maire de Ceillac



Jean-Louis Poncet,
Maire de Château Ville Vieille



Anne Chouvet,
Maire d'Eyglars



Christine Portevin,
Maire de Guillestre



Valérie Garcin,
Maire de Molines en Queyras



Cyr Piaton,
Maire de Mont-Dauphin



Marcel Cannat,
Maire de Réotier



Régis Simond,
Maire de Risoul



Jean-Louis Bérard,
Maire de Saint-Clément-sur-Durance



Jean-Louis Queyras,
Maire de Saint-Crépin



Mathieu Antoine,
Mairie de Saint-Véran



Dominique Laudré,
Maire de Vars



Pour le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé PACA
et par délégation,
Christel-Aurore Machado,
Directrice départementale



Rodolphe Damour,
Directeur de la Caisse Commune
de Sécurité Sociale



Christian Blanc,
Président du Parc naturel
régional du Queyras

ANNEXES

ANNEXE 1 : Données INSEE

Insee - Statistiques locales

SYNTHÈSE - Comparateur de territoires

Zone d'étude Communauté de communes du Guillemois et du Queyras (intercommunalité-métro-pole), comparée avec Hautes-Alpes (département)

Population et ménages

Indicateurs	Communauté de communes du Guillemois et du Queyras	Hautes-Alpes
Population	7916	140605
Densité de population (hab/km ²)	9,5	25,3
Superficie (km ²)	831,6	5548,7
Nombre de ménages	3874	67476

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Evolution annuelle moyenne de la population

Indicateurs	Communauté de communes du Guillemois et du Queyras	Hautes-Alpes
Variation de population (%)	-0,3	0,1
- due au solde naturel (%)	0	-0,1
- due au solde entrées/sorties (%)	-0,3	0,2

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2014-2020

Logement

Indicateurs	Communauté de communes du Guillemois et du Queyras	Hautes-Alpes
Nombre de logements	16876	138751
Part des résidences principales (%)	23	48,6
Part des rés. secondaires (yc log. occasionnels) (%)	74,1	45,6
Part des logements vacants (%)	2,9	5,7

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Naissances - Décès

Indicateurs	Communauté de communes du Guillemois et du Queyras	Hautes-Alpes
Naissances domiciliées	58	1234
Décès domiciliés	94	1542

Source : Insee, État civil - 2022

Emploi - Chômage

Indicateurs	Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras	Hautes-Alpes
Emploi total au lieu de travail	3958	58262
dont part des emplois salariés (%)	70,8	78,4
Taux d'activité des 15 à 64 ans (%)	81	76,2
Taux de chômage des 15 à 64 ans (au sens du recensement) (%)	5,3	9,7

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Revenus

Indicateurs	Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras	Hautes-Alpes
Nombre de ménages fiscaux	3846	65683
Part des ménages fiscaux imposés (%)	50,4	49,3
Médiane du niveau de vie (€)	21590	22010
Taux de pauvreté (%)	15	14,7

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) - 2021

Etablissements

Indicateurs	Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras	Hautes-Alpes
Nb étab. actifs employeurs au 31/12	769	7486
Part étab. sans salarié dans les étab. actifs employeurs au 31/12 (%)	22,1	16,6
Part étab. de 1 à 9 salariés dans les étab. actifs employeurs au 31/12 (%)	66,4	69,2
Part étab. de 10 salariés ou plus dans les étab. actifs employeurs au 31/12 (%)	11,4	14,2

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2021

Postes dans les établissements

Indicateurs	Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras	Hautes-Alpes
Postes dans les étab. actifs au 31/12	3852	51019
Part de l'agriculture (%)	0,7	1,3
Part de l'industrie (%)	5,9	5,2
Part de la construction (%)	9,5	7,4
Part du commerce. transport. services (%)	65,1	48,2
Part de l'admin. publique. enseignement. santé et action sociale (%)	18,9	38

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2021

ANNEXE 2 : Données relatives au collège des Hautes Vallées

- Indice d'éloignement

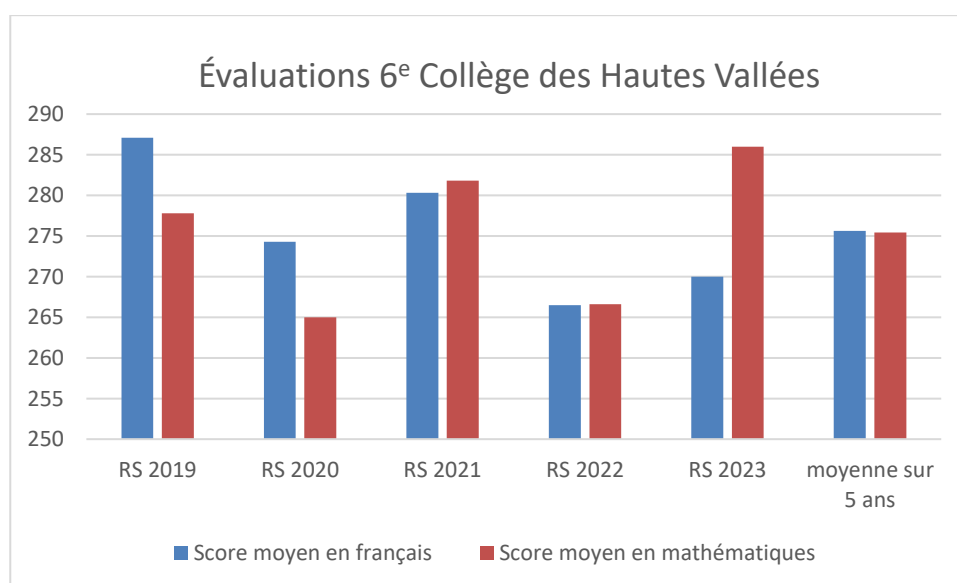
L'indice d'éloignement d'un collège synthétise plusieurs dimensions en lien avec son éloignement :

- des variables sur la distance que parcourent les élèves pour se rendre au collège et sur la part d'élèves résidant dans une commune rurale éloignée ou périphérique ;
- des variables sur l'offre de formation proposée autour du collège, aussi bien en lycée (distances à la formation de seconde générale et technologique, à la formation de seconde professionnelle, au Centre de formation en apprentissage les plus proches) qu'en collège (distances à la Segpa, aux dispositifs ULIS, UPE2A, aux sections linguistiques etc.) ;
- des variables sur l'éloignement du collège vis-à-vis des équipements sportifs (bassins de natation, gymnases) et culturels (bibliothèques, cinémas-théâtres).

L'indice d'éloignement est d'autant plus élevé que le collège est éloigné.

A la rentrée 2023, l'indice d'éloignement du collège des Hautes Vallées est de 117,5 pour une moyenne départementale de 108,2 et une moyenne académique de 101,4. Il est le 2^e collège « le plus éloigné » du département, le collège de Serres arrivant en tête du classement avec un indice de 123,6.

- Résultats : évaluations nationales à l'entrée en 6^e depuis 5 ans



- Données statistiques relatives au genre et au PCS sur 4 ans

		2020	2021	2022	2023
Milieu social (collège ou lycée GT)	Très favorisé	24,7	23,1	27,2	25,6
	Favorisé	10,4	11	11,6	10,1
	Moyen	47,6	47,4	44	42,2
	Défavorisé	17,3	18,5	17,2	22,1

% de boursiers par échelon (collège)	Échelon 1	8,4	5,9	9,9	8,1
	Échelon 2	3,8	3,9	2,2	5,2
	Échelon 3	2,6	3,1	2,2	2,6
	Ensemble	14,8	12,9	14,2	15,9

% de passage post-3ème	Redoublement - Educ/Agri	1,3	1,1	0	0
	2nde GT - Educ	77,2	59,8	79,3	74,1
	2nde GT - Agri			2,2	1,2
	2nde PRO - Educ	13,9	19,5	9,8	13,6
	2nde PRO - Agri			4,3	2,5
	CAP - Educ	0	5,7	2,2	3,7
	CAP - Agri			0	1,2

% de passage post-3ème selon le sexe	Redoublement - Educ - Garçons	2,4	2	0	0
	Redoublement - Educ - Filles	0	0	0	0
	2nde GT - Educ - Garçons	63,4	46	73,5	65,4
	2nde GT - Educ - Filles	92,1	78,4	80	89,7
	2nde PRO - Educ - Garçons	26,8	28	11,8	19,2
	2nde PRO - Educ - Filles	0	8,1	8,3	3,4
	CAP - Educ - Garçons	0	10	2,9	5,8
	CAP - Educ - Filles	0	0	1,7	0
	Agriculture - Garçons	4,9	10	2,9	3,8
	Agriculture - Filles	2,6	5,4	8,3	6,9

% de passage post-3ème selon la PCS	Redoublement - Educ - Cadres sup. et enseignants	0	0	0	0
	Redoublement - Educ - Ouvriers et inactifs	0	6,7	0	0
	2nde GT - Educ - Cadres sup. et enseignants	82,4	63,2	82,6	87,5
	2nde GT - Educ - Ouvriers et inactifs	61,9	33,3	53,3	78,6
	2nde PRO - Educ - Cadres sup. et enseignants	5,9	26,3	8,7	4,2
	2nde PRO - Educ - Ouvriers et inactifs	19	20	26,7	7,1
	CAP - Educ - Cadres sup. et enseignants	0	5,3	4,3	4,2
	CAP - Educ - Ouvriers et inactifs	0	6,7	6,7	0
	Agriculture - Cadres sup. et enseignants	5,9	5,3	4,3	4,2
	Agriculture - Ouvriers et inactifs	0	20	6,7	0

Note à l'écrit au DNB selon la PCS	Cadres supérieurs et enseignants	13,1	10,5	12,1	14,1
	Cadres moyens	12,3	10,3	11,9	12,1
	Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	12,7	11,3	10,5	12,3
	Ouvriers et inactifs	11,5	8,9	9,5	NS

Note à l'écrit au DNB selon le sexe	Filles	13,2	11,8	11	12,9
	Garçons	11,8	9,8	11,2	12

- Observation sur les pratiques sportives (natation et ski alpin)

Natation

Le collège propose un cycle de natation sur le niveau 6^e, chaque année, avec pour objectif l'obtention du Savoir Nager. Ce cycle de natation a lieu à la piscine de l'Argentière la Bessée, en hiver (seul créneau disponible pour le collège). La piscine de Guillestre est une piscine non couverte, ouverte uniquement sur la période estivale (cette année, du 29 juin 2024 au 31 août 2024). Le collège organise donc une session de rattrapage en toute fin d'année scolaire, à Guillestre pour les élèves non-nageurs.

L'an dernier, en fin de cycle natation, il restait une dizaine d'élèves non-nageurs, soit environ 14 % des effectifs en 6^e. A l'issue de la session de rattrapage organisée début juillet 2023, il en restait encore 4 (soit 5,5% des élèves de 6^e).

Cette année, à la fin du cycle natation, on compte 14 élèves non-nageurs, soit 21,5 % des effectifs en 6^e.

De manière globale, sur l'ensemble du collège, 5% des élèves ne vont jamais à la piscine. 80% des élèves qui vont à la piscine n'y vont qu'en été, pendant les vacances scolaires, la piscine étant un lieu de rencontre pour les jeunes plus qu'un lieu de pratique de la natation.

Ski alpin

Le collège propose, dans le cadre des activités physiques de pleine nature, un stage intensif de ski alpin sur 5 demi-journées, début janvier de chaque année, à tous les élèves de 6^e. L'objectif visé est la pratique de tous, en ski parallèle et sur piste bleue (pour les plus faibles, les plus avancés étant sur du perfectionnement) mais également d'être capable de skier en toute sécurité (ne pas être dangereux pour l'autre ou se protéger de l'autre). Ce stage est soutenu par les trois domaines skiables (le Queyras, Risoul et Vars) qui offrent des forfaits aux enfants et encadrants durant ces demi-journées.

Depuis cette année, la Communauté de communes propose des forfaits saison pour tous les enfants du Guillestrois-Queyras au tarif plafond de 80 €, permettant de skier sur les trois domaines. Ce tarif très avantageux, combiné à l'accès aux navettes gratuites, permet aux jeunes de pratiquer seuls le ski à moindre coût, ce que font ceux qui sont le plus à l'aise avec l'activité (essentiellement des élèves inscrits en club).

Cette rentrée scolaire, le collège a comptabilisé (avant le stage) 7 élèves, soit 11% des 6^e, grands débutants dans la pratique du ski alpin (aucune pratique ou descente en chasse neige sur piste verte, pourcentage stable tous les ans), et 10% de grands débutants sur l'ensemble du collège (pas de pratique en famille ou en loisir). Sur les 7 élèves, 5 n'ont pas profité du forfait Comcom (un seul élève boursier parmi les cinq).

ANNEXE 3 : Données relatives à l'offre Enfance et jeunesse

- Structures périscolaires et extrascolaires déclarées comme accueils collectifs de mineurs (ACM) sans hébergement :

5 organisateurs sont déclarés auprès des services de l'Etat et organisent au moins un ACM sans hébergement. L'offre reste restreinte et le territoire est inégalement couvert.

- Liste des organisateurs ACM avec les périodes déclarées et les effectifs

ORGANISATEUR	IMPLANTATION	VILLE	DECLARATION	EFFECTIFS		PERIODES					
				- 6ans	+ 6ans	TOUSSAINT	HIVER	PRINTEMPS	JUILLET	AOUT	
ASS. CULTURELLE SOCIALE SPORTIVE DU QUEYRAS (ACSSQ)	VILLAGE DE JEUNES	CHATEAU-VILLE-VIEILLE	Loisirs	16	24				x	x	
MAIRIE - GUILLESTRE	AUBERGE DE JEUNESSE ECOLE MATERNELLE	GUILLESTRE	Loisirs	32	36	x	x	x	x	x	
MAIRIE D'EYGLIERS	ECOLE COMMUNALE	EYGLIERS	Loisirs	35	40	x			? Pas d'ouverture en 2023		
ACCUEIL LES PETITS LOUPS	LE CHATELET	ST VERAN	Loisirs	0	24				x	x	
						PERIODES					
						LUNDI	MARDI	MER.	JEUDI	VEN.	SAMEDI
C.C.GUILLESTROIS QUEYRAS	Les 2 portes	GUILLESTRE	Periscolaire	0	24		x	x	x	x	
MAIRIE - GUILLESTRE	C.L. "LES TRASS"	GUILLESTRE	Periscolaire	12	12			x			
ASS. CULTURELLE SOCIALE SPORTIVE DU QUEYRAS (ACSSQ)	LOCAL ACSSQ	AIGUILLES	Periscolaire	0	12			x			

Source : extraction GAM/TAM exercice 2023/24

Cette offre d'accueil est certainement enrichie avec des garderies périscolaires organisées par les collectivités.

Les difficultés de recrutement (directeurs et/ou animateurs) rencontrées sur le territoire limitent les possibilités d'accueil. Cela impose parfois des fermetures d'accueil ou des capacités limitées.

Un projet éducatif de territoire (PEDT) est en cours d'élaboration sur la commune de Guillestre, ainsi qu'un plan mercredi.

- Structures déclarées comme organisateur ACM avec hébergement

En 2023, trois organisateurs proposent des séjours avec nuitées :

- ACSSQ : 5 séjours de vacances à Ristolas, Ceillac, Saint-Véran, Eyglers et Chorges
- Les petits loups : un séjour accessoire à Chorges
- La communauté de communes : 5 séjours courts (Savoie, Ain, Alpes maritimes et Strasbourg) et deux séjours de vacances à l'étranger (Croatie et Suède)

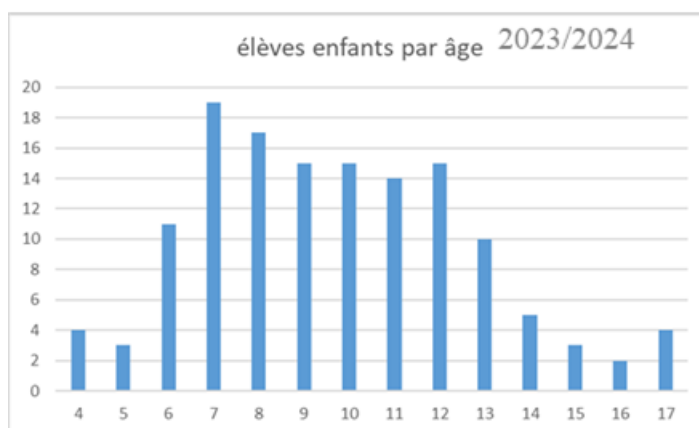
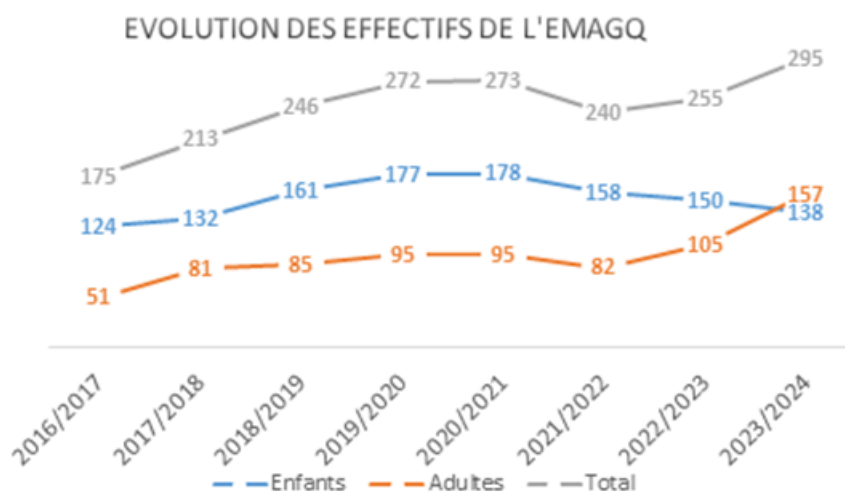
- Structures agréées « service civique »

Actuellement, deux structures bénéficient d'un agrément :

- L'ACSSQ avec l'accueil de 3 volontaires
- La collectivité de Guillestre avec un volontaire

ANNEXE 4 : Données Communauté de communes

- Fréquentation de l'École de musique et des arts du Guillestrois-Queyras



Les enfants fréquentant l'EMAGQ appartiennent très majoritairement à la classe d'âge des 7-11 ans, ce qui correspond à une scolarité en l'école primaire. L'entrée au collège semble marquer un abandon de la pratique artistique malgré une proximité immédiate de l'EMAGQ (5 minutes à pied du collège).

OBJET : Actions Jeunesse EMAGQ

- Interventions en milieu scolaire

Deux agents, titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en milieu scolaire (DUMI), œuvrent en collaboration avec l'Éducation Nationale pour développer des projets tout au long de l'année dans onze écoles du Guillestrois Queyras, impliquant ainsi 450 élèves au sein de ces établissements scolaires. Les projets de l'année 2023/2024 ont porté sur différentes thématiques principales : la musique à travers les âges, le sport et les Jeux Olympiques, la voix dans tous ces états, autour de 3 contes – nature et écologie... Le volume horaire hebdomadaire, réparti sur l'ensemble de l'année scolaire, s'élève à 15 heures et 30 minutes. Concernant les aspects financiers, le coût total de ces initiatives est évalué à 30 906,96 euros. En ramenant ce coût au nombre d'élèves impliqués, il en résulte un coût par élève de 68,68 euros. En considérant la population totale de la région, le coût par habitant est quant à lui évalué à 3,78 euros.

- Sortie à l'Opéra

Budget total : entre 3865€ et 4250€

Coût pour les collectivités : entre 606€ et 875€
Coût pour les collectivités par enfant : entre 10€ et 15€

Dans le cadre de l'école du spectateur et dans le but de présenter aux élèves de l'EMAGQ l'excellence de l'Opéra, l'EMAGQ prévoit l'organisation d'une sortie à Turin ou Marseille pour visiter une maison d'Opéra et assister à une représentation.

Il s'agira d'un projet départemental en association avec les autres établissements d'enseignements artistiques et le CEDRA (centre départemental de ressource des arts) qui pourra fournir une aide au fonctionnement d'une hauteur de 30% du budget total.

Le budget à la charge des collectivités représentera 70% du coût du transport soit entre 606€ et 875€ selon prestataire et trajet (à répartir entre les collectivités), le prix des places étant à la charge des familles (70% du prix étant donné l'aide du CEDRA, soit 50€ environ). 600 élèves du département sont concernés (collégiens).

Par ailleurs, l'EMAGQ a mis en place un partenariat avec le cinéma de Guillestre. Une représentation a été organisée dans ce cadre à ce jour.

- Délocalisation des cours sur Aiguilles

Dans le cadre des cours proposés, il a été décidé pour la rentrée scolaire 2023/2024 de rapprocher l'école de musique des élèves, et plus particulièrement des plus jeunes sur le Queyras, en développant les pratiques. Ces cours ont lieu les lundis en fin d'après-midi sur Aiguilles.

- 74 élèves tous âges confondus / 31 enfants à l'EMAGQ tous sites / 23 enfants à Aiguilles
- Les collégiens vont prendre leurs cours de musique à Guillestre.
- Tout confondu cela représente 11h de cours hebdo (+1h50 de déplacement)
- Coût annuel (calculé à partir du coût horaire moyen chargé) : 27 000€ (heures d'enseignement + trajets + carburant)

- Tarification sociale

Pour la rentrée 2023/2024, la CCGQ a mise en place une tarification sociale au sein de l'école de musique.

- CHAM

En réflexion.

OBJET : Actions Jeunesse Service Jeunesse de la CCGQ

Le service Jeunesse de la collectivité s'adresse aux jeunes de 11 à 18 ans des 15 communes du Guillestrois et du Queyras et propose un accueil de loisirs avec des activités à la journée, des camps et des séjours (culturels et sportifs) et un accueil libre et encadré tout au long de l'année : activités sur place, jeux en groupe, écoute, orientation, information...

Ces deux types d'accueil de loisir sont organisés sur deux temps spécifiques toujours encadrés par le responsable jeunesse et/ou le 2^e animateur :

- le temps périscolaire : après l'école, le collège ou le lycée, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis après-midi avec un accueil libre.
- le temps extrascolaire : les samedis en période scolaire, et durant les petites et grandes vacances scolaires (sauf les vacances de Noël).
- La CCGQ possède 2 minibus pour le service Jeunesse, qui sont utilisés pour transporter les jeunes lors d'activités mais également pour raccompagner les enfants à leur domicile à l'issue des temps extra et périscolaires.

- Actions éducatives et culturelles menées sur le Guillestrois-Queyras

Participation à des projets artistiques ou culturels en partenariat avec d'autres structures ou intervenants, ateliers créatifs, résidences d'artistes : certains mercredis, vacances, vendredis soirs >> avec médiathèque Guillestre, ACSSQ, projet C'mon Patrimoine, associations, Pic et Colegram, Centre Monuments nationaux (Mont-Dauphin), conseiller numérique CCGQ, ...

Accueil tous les samedis hors vacances : aides aux devoirs le matin, sorties culturelles

Soirées cinéma, bibliothèque ciné-débat, musées, visite patrimoine

La finalité du projet éducatif et pédagogique est de favoriser l'épanouissement personnel des jeunes et leur engagement dans une dynamique de projet.

Permanences au collège mardis et jeudis de 12h à 14h : environ 32 semaines/an donc 64 fois, 1 animateur
Quelques chiffres 2023 :

- >> Samedis : environ 25 fois Aides aux devoirs matin (2h x 1 animateur)
- >> Atelier numérique : 3 mercredis 2h30 avec Vadim + 1 animateur
- >> Atelier Théâtre d'impro : 2 mercredi 3h avec 1 intervenant (coût 200€ + 1 animateur)
- >> « Arts Gricoles » le 13/05 à Guillestre : 5h et 1 animateur
- >> « Outdoor Mix le 27/05 à Embrun : 7h et 1 animateur
- >> « Festival médiéval le 01/06 à Briançon : 8h et 1 animateur
- >> « Atelier pierres + visite cathédrale le 20/09 à Embrun : 6h et 1 animateur
- >> Soirée Halloween Ciné-débat médiathèque le 10/11 à Guillestre : 4h et 20 animateurs
- >> Visite « Fort Queyras » le 11/07 à Château Ville Vieille : 5h et 1 animateur

- Activités et séjours culturels 2023 (2 animateurs)

- >> Sortie Turin Musée Auto + Egypte : 2 animateurs + Coût 319€
- >> Sortie Grenoble Visite Bastille : 2 animateurs + Coût 291€
- >> Sortie Ciné Guillestre 24/04 : 2 animateurs + Coût 143€
- >> Séjour culturel à Stockholm 17 au 22 Avril : coût 14624€
- >> Camp Montagne Vanoise 05 au 08 Juillet : coût 4053€
- >> Séjour culturel à Nice 18 au 21 Juillet : coût 3398€
- >> Séjour culturel en Croatie du 31 Juillet au 04 Août : coût 4573€
- >> Camp Pays de Gex 16 au 18 Août : coût 3058€
- >> Séjour culturel à Paris (Parc Asterix) 23 au 26 Octobre : coût 6106€

- Groupe de parole de parents ados :

En partenariat avec la MDA, un groupe « Parole et partage » avec des parents d'ados peut être mis en place. Le but est de permettre le partage de points de vue, d'expériences entre les participants. L'objectif étant de limiter les risques de rupture du lien familial et de valoriser et conforter les parents dans leur place de 1er éducateur de leurs enfants.

Ce groupe est animé par Sara MARBOEUF (psy MDA) au Local des 2 portes en soirée.

- Tarification sociale

Une tarification sociale est appliquée au sein du service Jeunesse de la CCGQ.

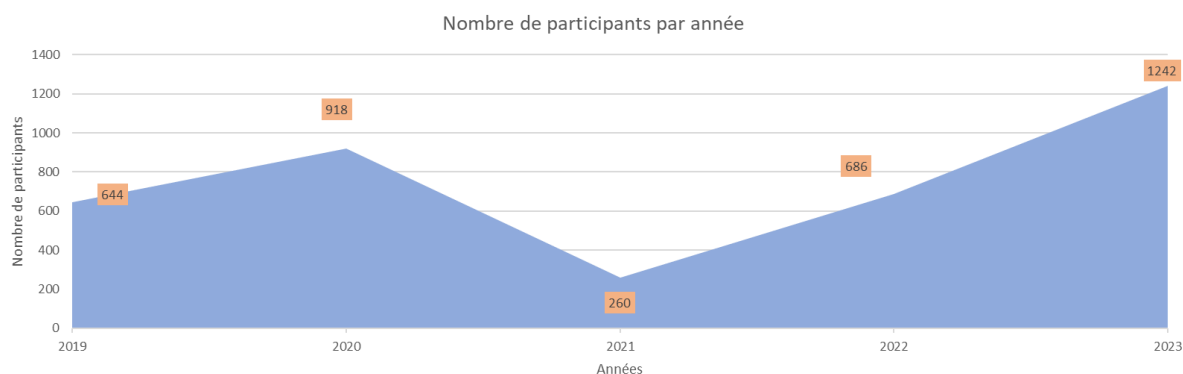
OBJET : Actions Jeunesse du PAH

Les Communautés de communes du Guillestrois et du Queyras et de Serre-Ponçon portent une candidature commune au label Pays d'Art et d'Histoire, depuis 2021. Elles espèrent une labellisation pour le 2^{ième} semestre 2024.

Dans ce cadre, un service éducatif a été mis en place.

Un état des lieux a été réalisé (groupes de travail, carte scolaire) avec l'édition d'une première brochure, catalogue des offres (visites guidées thématiques, ateliers du patrimoine), un compte Pass Culture créé et la plateforme Adage de l'éducation nationale renseignée.

Un bilan très positif sur les 2 premières années de fonctionnement du service. Un service bien identifié par les enseignants avec une activité en forte hausse.



ETABLISSEMENTS CONCERNES

BTS EMBRUN

Lycée Embrun

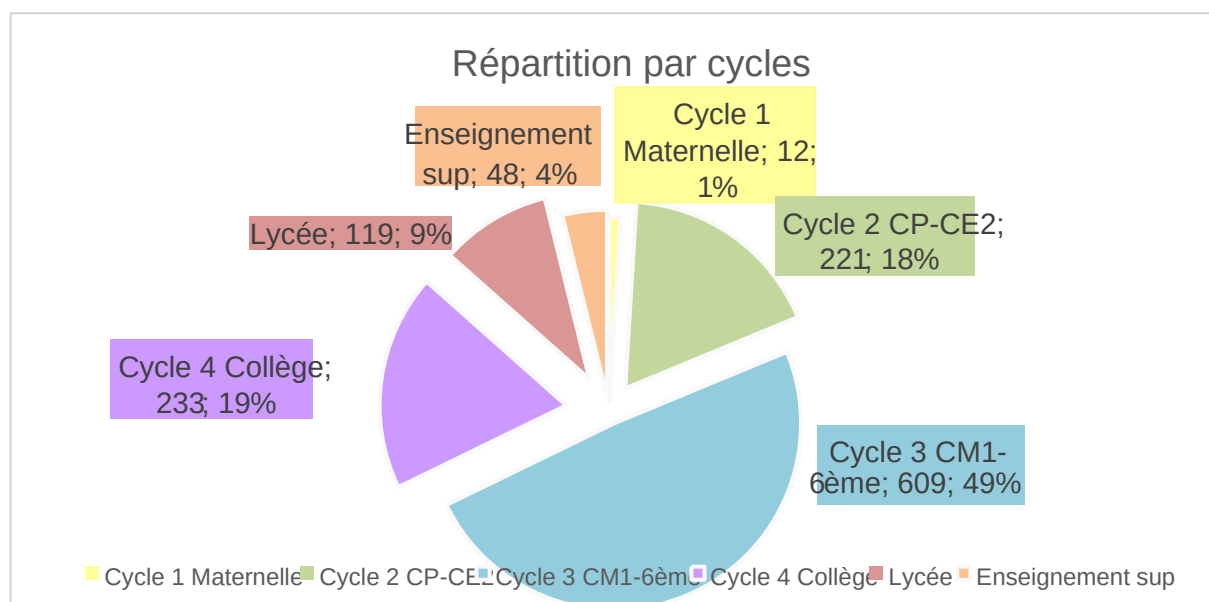
Collège de Guillestre (toutes les classes de 5^{ème})

Ecole d'Eygliers

Ecole de Réotier St-Clément

Centre de loisirs de Guillestre

Service jeunesse CCGQ



- Education artistique et culturelle

Un projet de convention EAC (éducation artistique et culturelle) pluriannuelle est en cours d'élaboration avec la DRAC et l'éducation nationale pour développer les actions, à destination des élèves du premier et du second degré.

Depuis 2022, un cycle de découverte active des métiers et savoir-faire du patrimoine autour du chantier de restauration de la cathédrale d'Embrun et du palais des archevêques (rencontre d'artisans d'art, atelier taille de pierre, etc.) a été mis en place.

- C'est mon Patrimoine

Lancée en 2005 par le ministère de la Culture ("Les Portes du temps"), C'est mon patrimoine ! est une opération d'éducation artistique et culturelle proposant aux enfants, aux jeunes et à leurs familles de s'approprier par la pratique artistique les lieux patrimoniaux, leur histoire et leurs collections pendant les temps extrascolaires, ou périscolaires.

Lauréat à trois reprises, le service éducatif co-construit des projets autour des patrimoines intégrant l'intervention d'artistes professionnels :

- sur le patrimoine rural dans le cadre de la création du parcours sens'action des Naïs d'Eygliers : « les oasis enchantées » (artiste radiophonique, création d'un conte, atelier vannerie avec l'Oseraie du possible)
- sur le patrimoine militaire dans le cadre des 150 ans de Vauban (artiste plasticienne avec création d'un film et d'œuvres sur Vauban par les enfants)
- sur le patrimoine civil et urbain. Projet 2024 en cours d'élaboration. Autour du patrimoine urbain et des espaces publics de Guillestre (intervention d'une architecte et d'une illustratrice, réalisation d'une fresque, thème du street art, du graff de la BD en partenariat avec la médiathèque de Guillestre et le service jeunesse).

OBJET : Actions Jeunesse du CISPD

- Sécurité routière :

Sensibiliser au partage de la route (classes de 6^e) en juin

Mise en avant des acteurs de la route lors d'un accident routier (pompiers, gendarmes, DDT) : manœuvre réelle de désincarcération de véhicule (classes de 4^e) en juin

Coût prestataire + temps agents : 4600€

- Prévention de l'addiction auprès des écrans Réponse à l'appel à projet MILDECA

Partenariat avec l'UDAF et le CODES 05

Niveau de classe à définir avec Mme WEBER – élèves du collège

Année scolaire 2024/2025

Budget : 5000€

- Egalité filles / garçons :

Appel à projet égalité filles / garçons

Partenariat avec la FCPE et le collège pour la continuité du projet porté auprès des classes de 4^e sur des groupes de paroles tout au long de l'année

Niveau de classe à déterminer avec Mme WEBER et l'intervenante

Année scolaire 2024/2025

Des interventions au collège sur des temps spécifiques : Journée de la femme du 8 mars / semaine ORANGE DAY

Budget : 5000€

OBJET : Actions Jeunesse du PITER+ Terres Monviso

CONTEXTE :

Le Plan Intégré Territorial plus dit PITER+ Terres Monviso a candidaté à la phase 1 de l'appel à projets en ce début d'année avec dépôt Stratégie territoriale et Plan de coordination et de communication.

Stratégie PITER+ Terres Monviso : Le territoire des Terres Monviso se veut comme un lieu de vie, d'éducation, de travail, de création d'entreprises, de liens et de culture, un territoire transfrontalier qui ne veut pas simplement survivre aux dynamiques actuelles de changement mais les devancer en adoptant une stratégie prospective.

- Augmenter la résilience du territoire face aux changements climatiques, tant d'un point de vue économique qu'en termes de gestion des risques naturels
- **Garantir la présence d'une population active pérenne sur le territoire, et plus particulièrement celle des jeunes et des nouveaux habitants**
- Travailler à l'évolution des économies de montagne visant à la fois à la durabilité du tourisme et au développement des initiatives locales.

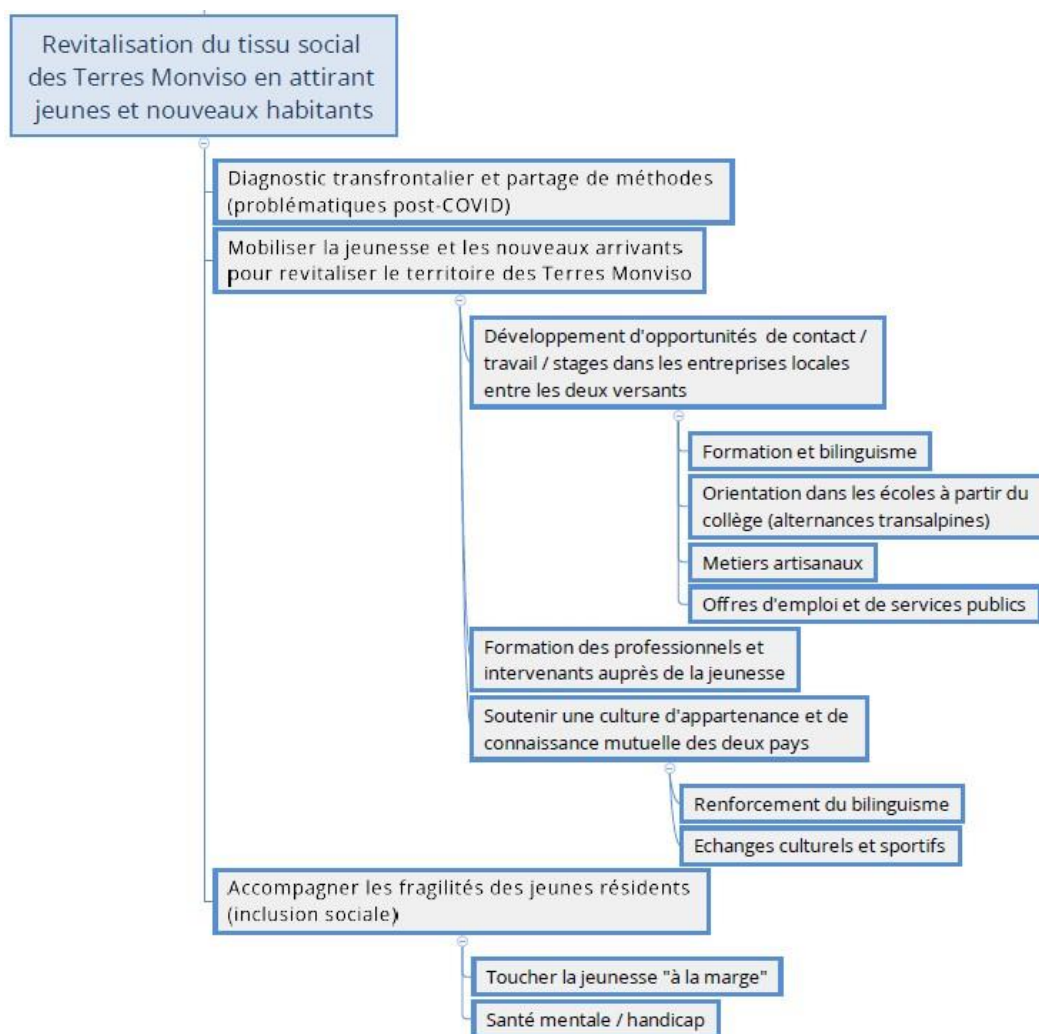
Dans le cadre du Plan de coordination et de communication (dit PCC) il est prévu le financement d'une étude visant à l'implication des jeunes dans la gouvernance territoriale transfrontalière (budget de 20 000 € TTC).

La jeunesse va être plus spécifiquement concernée par le projet Social Jeunesse. Cette thématique est ressortie en situation post-COVID. Le public visé est 11 – 25 ans (avec découpage 11-18 ans et 18-25 ans car ces tranches d'âge ne font pas participer les mêmes partenaires). Le montant prévisionnel global de ce projet est de 2 137 000 € TTC à partager entre l'ensemble des partenaires spécifiques du projet et plus spécifiquement 50 % / 50 % soit 1 068 500 € à partager entre partenaires français (avec 80 % de subvention FEDER et 20 % de part d'autofinancement).

Les partenaires pressentis de ce projet thématique sont à ce stade :

- Côté français : les 3 CC (CCGQ / CCSP / CCVUSP) + 2 Départements (04 et 05)
- Côté italien : Consorzio Monviso Solidale (Chef de file) + Consorzio de Cuneo + ? (encore à définir)

Actions pressenties à ce stade :



OBJET : Autres actions

La Communauté de communes apporte une aide au transport scolaire aux familles du territoire. La Communauté de communes et les communes du Guillestrois-Queyras, en collaboration avec les exploitants des domaines alpins de la Forêt Blanche et du Queyras, soutiennent la pratique du ski alpin des enfants du territoire.

ANNEXE 5 : Offre médicale, paramédicale, psycho-médicale et de prévention

- Concernant les offres médicales en capacité de prendre en charge les jeunes publics :

L'ensemble des cabinets médicaux du territoire Guillestrois/Queyras sont à même de prendre en charge les jeunes publics, frontalier de l'Italie, enclavé à forte activité touristique qui a été classé en zone d'intervention prioritaire lors de la révision du zonage médecin en 2022.

Le nombre de médecins généralistes est en hausse (+ 10 % en 10 ans), contrairement à la tendance régionale, à contrario le temps d'accès reste élevé pour accéder aux urgences et aux médecins spécialistes.

On retrouve sur Guillestre une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) avec 4 médecins libéraux et sur Aiguilles une maison de santé au double label MSP et cabinet de montagne avec 3 médecins libéraux.

La Zone du Guillestrois/Queyras/Embrunais est un territoire dépourvu à l'heure actuelle d'une communauté professionnelle de territoriale de santé (CPTS).

Plusieurs objectifs sont travaillés actuellement par les services compétents :

- Continuer à lutter contre la désertification médicale et favoriser les initiatives collectives
- Maintenir de plages de soins non programmés en haute saison
- Continuer à développer l'exercice coordonné (CPTS, MSP).

Offre de soins ambulatoire actuelle :

✓ Guillestre

- 5 omnipraticiens (dont 4 en MSP)
- 20 infirmiers libéraux
- 4 dentistes
- 1 sage-femme
- 9 masseurs/kinés libéraux
- 2 pédicures
- 2 orthophonistes
- 1 psychologue
- 2 pharmacies

✓ Aiguilles

- 3 omnipraticiens en cabinet de montagne
- 4 infirmiers libéraux,
- 5 masseurs/kinés libéraux,
- 1 pharmacie

✓ Vars

- 2 omnipraticiens
- 2 masseurs/kinés libéraux
- 1 pharmacie

✓ Risoul

- 2 omnipraticiens
- 2 infirmiers libéraux
- 1 pharmacie

- Concernant la pédopsychiatrie, il existe des structures à :

- Briançon « Le préambule » (CHBD) :

Cette unité de soins regroupe le Centre Médico Psychologique (CMP), l'hospitalisation de jour et le Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP) pour enfants et adolescents°. Il y a également la filière enfance à la Fondation Edith Seltzer qui propose :

- Maison d'Enfants à Caractères Social - L'Envol : Accueil d'enfants et d'adolescents à Briançon, de 4 à 18 ans, se trouvant en difficultés dans leur famille.
 - Service d'accompagnement pour les jeunes majeurs : Accompagnement social et professionnel de jeunes de 18 à 21 ans par un éducateur.
 - Accueil modulable : Formule alternative entre le maintien du mineur, de 4 à 18 ans, à son domicile et le placement en institution avec un accompagnement éducatif et un ajustement aux besoins de l'enfant et à l'évolution de la situation familiale.
- Embrun (CHBD) :
Cette structure, située au sein du centre hospitalier d'Embrun, regroupe un Centre Médico Psychologique (CMP) et un Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP).

- Concernant les offres médico-sociales en capacité de prendre en charge les jeunes publics :

Les Services d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD) du Département des Hautes-Alpes peuvent accompagner des enfants du Guillevin-Queyras. Le choix du SESSAD intervenant sera fonction du handicap de l'enfant et/ou de son lieu d'habitation.

Les SESSAD peuvent intervenir sur les différents lieux de vie de l'enfant (lieu de scolarisation, domicile, etc.).

Les enfants peuvent également être accompagnés par des structures en accueil de jour ou en internat.

Liste des structures départementales :

- SESSAD APF : prestations en milieu ordinaire pour les enfants ayant une déficience motrice avec ou sans troubles associés ou un polyhandicap.
- SESSAD Le Jouclaret : prestations en milieu ordinaire pour les enfants ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre autistique.
- SAFEP-SSEFIS (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce – Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'intégration Scolaire) de l'URAPEDA : prestations en milieu ordinaire pour les enfants ayant une déficience auditive.
- SESSAD Le Bois St Jean (ADSEA 05) : prestations en milieu ordinaire pour les enfants ayant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre autistique ou un trouble du comportement.
- L'IME (Institut Médico-Éducatif) Le Bois St Jean (ADSEA05) situé à Gap : accueil de jour ou internat pour les enfants ayant une déficience intellectuelle ou déficience grave de la communication.
- L'IME Le Jouclaret (AAEIH) situé à Briançon : accueil de jour pour les enfants ayant une déficience intellectuelle ou un polyhandicap.
- L'IEM (Institut d'Éducation Motrice) APF situé à Gap : accueil de jour ou internat pour les enfants ayant une déficience motrice avec ou sans troubles associés ou un polyhandicap.
- Le DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif) Jean Cluzel (PEP ADSV) : dispositif qui propose de l'accueil de jour, de l'internat et des prestations en milieu ordinaire (SESSAD) pour les enfants déficients intellectuels ou ayant un trouble du spectre autistique.
- Le DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) Jean Cluzel : dispositif qui propose de l'accueil de jour, de l'internat et des prestations en milieu ordinaire (SESSAD) pour des enfants ayant des difficultés psychologiques avec troubles du comportement.
- Le DITEP Les Lavandes : dispositif qui propose de l'accueil de jour, de l'internat et des prestations en milieu ordinaire (SESSAD) pour les enfants ayant des troubles Dys.

Une EMASCO (Équipe Mobile d'Appui à la scolarisation) départementale intervient également sur ce secteur. L'offre est à destination des professionnels de l'Éducation Nationale afin de les conseiller dans l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap ou via des formations et actions de sensibilisation.

L'objectif étant de sécuriser le parcours des élèves en situation de handicap pour un maintien dans le milieu ordinaire tout en accompagnant la communauté éducative lorsque la situation le nécessite.

✓ Données relatives aux prises en charge jeunes publics :

Offre de prévention :

- Ratatouille et cabrioles : actions de prévention en santé nutritionnelle développées en maternelle par le CODES,
- Programme de prévention bucco-dentaire : action de prévention développée en classes de maternelle et primaire par le CODES,
- Les chemins du goût : action de prévention développée en classes de CP au CM2 et en 6^{ème} par le CODES,
- Cap, pas cap, dire non : action de prévention des addictions et des compétences psycho-sociales développée en classe de CM1 et CM2 par le CODES,
- Sensibilisation à l'égalité filles-garçons : actions de prévention développées par le CIDFF ainsi que l'association Enfants en danger en classes de CP à CM2,
- Sensibilisation à la maltraitance : action de prévention développée par l'association Enfants en danger en classes de CP à CM2,
- Ecoute tes oreilles : action de prévention développée par le CODES dans les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème},
- Education à la vie affective et sexuelle : action de prévention développée par le Planning familial dans les classes de 4^{ème}
- Horizon multimédia : action de prévention des écrans développée par l'association Horizon multimédia du CM1 à la 6^{ème}

L'ensemble de ces actions de prévention sont développées à l'échelle départementale avec une répartition territoriale annuelle afin de couvrir sur une pluri annualité l'ensemble des publics scolaires du département.

Détails d'actions possibles :

- Proposition du programme PRODAS (Programme de Développement Affectif et Social). Le PRODAS est un programme précoce de prévention et de promotion de la santé mentale qui vise à favoriser le bien-être et le vivre-ensemble en développant les compétences psychosociales des enfants et des adolescents en milieu scolaire. Il repose sur la formation des enseignants durée 4 jours de formation et des interventions en classe. Ce programme est financé par l'ARS et déployé par le Planning Familial 05 dans les Hautes-Alpes. Le Planning Familial assure la formation des enseignants et accompagne les professionnels lors de 10 à 12 interventions en classe. Ce programme est un outil efficace de développement des compétences psycho-sociales contribuant à la réussite scolaire notamment
- Proposition du programme Cap ou pas cap dire non : programme de prévention des addictions et de développement des compétences psycho-sociales en classes de CM1-CM2. Ce programme consiste en 4 interventions en milieu scolaire d'une durée 1h30, d'une à 2 réunions de sensibilisation de l'équipe éducative et d'une réunion en fin de programme destinée aux parents. Ce programme est financé par l'ARS et déployé par le CODES 05. Ce programme est déployé avec le soutien des CSAPA (Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)
- Proposition d'une intervention renforcée de l'Equipe mobile d'appui à la scolarisation dans les établissements scolaires du territoire (selon les besoins remontés) : formations, action de sensibilisation, soutien aux équipes pédagogiques

L'association Gap Sciences Animation 05 (GSA05) propose aux enseignants, sous financement de l'Agence Régionale de Santé des ateliers dédiés à la santé et au développement de la culture scientifique. Les thèmes sont en adéquation avec les programmes du primaire et du secondaire et

concernent :

- Le cycle domestique de l'eau et la qualité de l'eau du robinet « L'eau dans nos robinets, ça coule de source ? » ;
- La qualité de l'air intérieur, et notamment le risque lié au gaz radon avec un ensemble outils : l'exposition « Radon, un tueur dans les Hautes-Alpes », l'escape-game « Les découvertes du Professeur Radonovitch », ateliers DIY ;
- La mobilisation contre le moustique-tigre « Bzz, moustique tigre : un criminel en cavale » ;
- La santé auditive « Ecoute tes oreilles » ;
- La qualité de l'air extérieur et notamment les pollinoses « Aaatchoum ! A la découverte des pollens ».

ANNEXE 6 : Données du parc naturel régional du Queyras

Dix des quinze communes visées par cette convention sont des communes adhérentes à la charte du parc naturel régional du Queyras -PnrQ-.

L'éducation à l'environnement et au territoire est l'une des cinq missions fondamentales des parcs naturels régionaux.

Très rapidement après sa création en 1977, le PnrQ a investi cette mission, en faisant des élèves des communes du parc un public ciblé de façon prioritaire et privilégiée et en dédiant à cette mission des moyens humains et financiers spécifiques. Cette volonté ne s'est jamais démentie et est toujours pérenne, grâce notamment au soutien financier de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Ainsi, en partenariat avec l'Education nationale (*Enseignants, Conseillère pédagogique départementale « Sciences et environnement », Coordonnateur de territoire...*), le PnrQ anime et met en œuvre chaque année scolaire un dispositif de soutien pédagogique et financier aux projets personnalisés d'éducation au territoire. Il permet aux enseignants des communes du parc, sur la base du volontariat, d'imaginer et de mettre en œuvre chaque année, un projet d'éducation au territoire. Ces projets permettent d'approcher différentes thématiques ancrées dans le territoire, de façon transversale et pluridisciplinaire : scientifique, culturelle, artistique, sensible. Ils s'appuient à la fois sur les compétences des enseignants et sur celles, complémentaires et ciblées, d'un réseau de partenaires éducatifs (*éducateurs et éducatrices à l'environnement, accompagnateurs et accompagnatrices en montagne, guides conférenciers etc...*) que le PnrQ mobilise et dont il finance les interventions. Ces projets se déploient principalement dans les écoles des communes du « territoire parc », mais également avec des classes du collège des Hautes-Vallées de Guillestre et des lycées de Briançon et d'Embrun qui accueillent les jeunes queyrassiens.